

Violences multiples infligées aux femmes Afghanes



CC0 Creative Commons.

La victoire historique d'une adolescente sur ses tortionnaires

Depuis la fin des Talibans en 2001, les droits des femmes ont connu des progrès limités en Afghanistan et le pays continue à être classé parmi les endroits les plus dangereux du monde pour celles-ci. Elles subissent de lourdes violations des droits humains entre violences domestiques, mariages forcés ou mariages précoces.

Sous la domination des Talibans de 1996 à 2001, les femmes ont été bannies des salles de classe, de la politique et de l'emploi. Celles qui voulaient quitter la maison devaient être

escortées par un parent et étaient forcées de porter la burqa. Celles qui ont désobéi ont été publiquement battues. Dans certaines parties de l'Afghanistan, à la fin des années 1990, les habitants ont été encouragés à noircir les fenêtres de leurs maisons afin que les femmes à l'intérieur ne puissent être vues.

La violence domestique est souvent exacerbée en raison de facteurs tels que la pauvreté, l'analphabétisme et l'usage de stupéfiants. L'ONG internationale Global Right rapporte que plus de 85% des Afghanes ayant répondu à un sondage mené en 2006 ont déclaré avoir subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques et des mariages forcés.

La violence conjugale a des effets néfastes sur la santé et un impact économique ; un nombre important de femmes développent des tendances suicidaires en raison des conditions insupportables auxquelles elles sont soumises. Lorsque certaines tentent de s'échapper d'une relation abusive, elles sont accusées de fuite, ce qui peut conduire à leur arrestation. Les filles victimes de mariage précoce ont également moins de pouvoir ; elles sont maintenues dans une position qui ne leur permet pas d'intervenir dans les décisions quotidiennes. La recherche a montré que cette situation conduit souvent à la violence domestique.

Karimi Abdoul Bashir

Membre de la rédaction valaisanne de Voix d'Exils

Sahar Gul, une adolescente Afghane, raconte son calvaire

Extrait d'un article publié par CNN en janvier 2012 sur le calvaire qu'a enduré Sahar Gul, une adolescente Afghane.

L'adolescente Afghane a été mariée à 13 ans. Son mari, un membre de l'armée Afghane, l'a violée. Enragés parce qu'elle

n'était pas tombée enceinte immédiatement, ses beaux-parents l'ont enfermée dans un sous-sol pendant des mois, la torturant avec des pinces chaudes et lui arrachant les ongles. En fin de compte, ils voulaient la forcer à se prostituer en punition d'avoir manqué à « ses obligations » de femme. « Ils m'ont dit d'aller au sous-sol parce qu'il y avait des invités qui venaient à la maison. Quand je suis allée là-bas, ils sont entrés et m'ont attaché les mains, les pieds et m'ont suspendue. Ils me battaient beaucoup, je pleurais tout ce temps. Quand ils ont mis des décharges électriques sur mes pieds, je sentais que j'allais mourir. A ce moment-là, j'ai crié et c'est comme ça que nos voisins se sont rendu compte qu'il se passait quelque chose. Jour et nuit j'étais inconsciente, je me sentais morte. » De plus, Sahar Gul évoquait qu'elle devait non seulement penser au traumatisme qu'elle avait enduré, mais aussi qu'elle était toujours techniquement mariée à son agresseur. Elle craignait alors de recroiser le chemin de son ex-mari : « Si demain il me retrouve, il est possible qu'il me tue. Je veux m'établir à l'étranger, si je reste ici, ils me trouveront, je veux aller à l'école et étudier, devenir médecin ou procureur, pour pouvoir les punir. »

Le combat qu'a mené Sahar Gul a heureusement porté ses fruits. Le 9 octobre 2013, la Cour suprême d'Afghanistan a pour la première fois rendu un jugement en faveur d'une victime de violences domestiques, en demandant l'arrestation de ses bourreaux. C'est aussi la première fois dans le pays qu'une victime traîne ceux qui l'ont torturée devant la justice. Aujourd'hui, Sahar Gul vit en Suède.

Karimi Abdoul Bashir

Membre de la rédaction valaisanne de Voix d'Exils